



## Protection contre les risques d'explosion et Atmosphère Explosive

Avez-vous pensé aux risques potentiels d'explosion dans votre entreprise aussi petite ou aussi grande soit-elle? Nos experts effectuent les contrôles nécessaires et fournissent également, si les résultats sont positifs, votre certificat de conformité.

### Your tailor-made solution

Les explosions et incendies ne sont heureusement pas les causes les plus fréquentes d'accidents du travail. Mais leurs conséquences peuvent être spectaculaires et dramatiques : souvent des pertes humaines et matérielles accompagnées d'importants dommages économiques sont à regretter.

Se limiter en matière de risques d'explosions à des substances dangereuses reconnues et des processus d'industries (pétro-) chimiques de grande envergure serait fortement sous-estimer la réalité. Dans des petites entreprises, aux processus d'exploitation et situations de travail semblant inoffensif selon certains, un risque d'explosion peut également se présenter. Et pas seulement à cause d'un petit réservoir de carburant, car on l'oublie souvent, mais l'accumulation de minuscules particules de poussière (farines, oxydes métalliques, sciures, etc) ou de gaz (solvants, peintures, etc) peut également conduire à des explosions, par exemple :

- Les cabines de peinture ;
- les locaux de mélange de peintures ;
- les scieries ;
- les tunnels à bandes transporteuses ;
- les entreprises de stockage et de traitement des déchets ;
- les lieux réservés aux batteries d'accumulateurs fixes ;
- les espaces de recharge de batteries de traction pour chariots élévateurs ;
- les installations de traitement ou stockage de matières explosives ou de liquides inflammables ayant un point d'éclair inférieur ou égal à 55°, y compris la présence de poussières explosives, etc.

Dans la zone dangereuse ou ses environs, des mesures doivent être prises pour:

- Limiter à leur strict minimum le nombre et l'étendue des zones dangereuses ;
- réduire autant que possible l'utilisation de matériel électrique et non électrique dans ces zones ;
- éviter que le matériel électrique et non électrique puisse conduire à l'inflammation d'une atmosphère explosive éventuellement présente ;
- assurer la formation de son personnel afin de garantir une mise en œuvre et un maintenance correcte du matériel électrique et non électrique dans ces zones.

Les risques liés à un éventuel défaut de l'installation électrique méritent bien entendu, également, une attention particulière.

Il est indispensable en cas de danger d'explosion d'établir sur base d'une analyse des risques un document relatif à la protection contre les explosions (DRPCE) ainsi qu'un rapport et des plans de zonage. Le rapport et les plans de zonage doivent être approuvés et paraphés par l'exploitant ou son délégué et par le représentant de l'organisme agréé (RGIE art. 105).

Dans l'ensemble de ces domaines, Vincotte peut apporter une contribution déterminante dans les domaines suivants :

- Approbation et paraphe des rapports et plans de zonage ;
- examen avant mise en usage et contrôle périodique de l'installation électrique dans des zones à risque d'explosion ;
- approbation du plan des facteurs d'influence externe (RGIE art. 19) ;
- conseils relatifs au choix et à l'utilisation du matériel dans les zones à risque d'explosion ;
- examen à l'unité selon l'Annexe III de la Directive 94/9/CE en tant qu'organisme notifié ;
- surveillance en ateliers de réparation des machines et appareils électriques protégés contre les explosions (RGIE art. 106) ;
- approbation de l'évaluation des risques concernant les machines, appareils et systèmes de protection déjà mis

pour la première fois sur le marché au sein de l'Union européenne avant le 30 juin 2003.

## Your result

Sécurité, fiabilité de fonctionnement et confort sont les mots clés du bon fonctionnement d'une installation électrique. Confiez le contrôle de votre installation électrique à un expert de Vinçotte.

## Please note

### Législations

Règlement Général sur les Installations Électriques (RGIE):

- Art. 270 : Examen de conformité d'installations à basse tension avant la mise en usage
- Art. 271 : Visite de contrôle d'installations à basse tension
- Art. 272 : Examen de conformité et visite de contrôle d'installations à haute tension
- Art. 104 : Mesures de prévention contre l'incendie (Modifié par AR du 25/04/2013)
- Art. 105 à 110 : Protection contre les risques d'explosion en atmosphère explosive

ATEX 95 – 94/9/CE - Arrêté Royal du 22 juin 1999 déterminant les garanties de sécurité que doivent présenter les appareils et les systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosives.

ATEX 137 – 99/92/CE - Arrêté Royal du 26 mars 2003 concernant le bien-être des travailleurs susceptibles d'être exposés aux risques présentés par les atmosphères explosives.

Arrêté Royal du 04 décembre 2012 concernant les prescriptions minimales de sécurité des installations électriques sur les lieux de travail.

### Normes et standards

- IEC 60079-0: Explosieve atmosferen – Elektrisch materieel – Algemene eisen
- IEC 60079-10-1: Explosieve atmosfeer – Classificatie van gevaarlijke gebieden – Explosieve gasatmosfeer.
- IEC 60079-10-2: Explosieve atmosferen – Classificatie van gebieden – Explosieve stofatmosferen.
- IEC 60079-14: Explosieve atmosferen – Ontwerp, keuze en opstelling van elektrische installaties.
- NBN EN 13463: Niet-elektrische uitrusting voor gebruik op plaatsen waar ontploffingsgevaar kan heersen

## In which situation?